Données statistiques sur l'immigration au Manitoba

Rapport statistique de 2011

Manitoba

Message de la ministre

J'ai le plaisir de présenter le rapport *Données statistiques sur l'immigration au Manitoba* pour l'année 2011. Le rapport témoigne de la détermination continue de notre province à attirer et à intégrer de nouveaux Manitobains et de nouvelles Manitobaines qui enrichissent nos collectivités et aident à alimenter la prospérité de notre province, ainsi que du succès confirmé des efforts déployés à cet égard.

Le programme Candidats du Manitoba continue d'être notre source la plus importante d'immigration par des entrepreneurs et des travailleurs visant à entrer sur le marché du travail. En 2011, 77 % des nouveaux arrivants dans notre province sont venus dans le cadre de ce programme. Le programme Candidats du Manitoba a contribué à attirer 15 962 immigrants dans la province en 2011, par rapport à 3 725 immigrants en 1999. Cela correspond au nombre le plus élevé de nouveaux arrivants reçus en une même année depuis la mise en place du système moderne de consignation des données en 1946.

En coopération avec ses partenaires, le Manitoba a pour objectif de fournir des services d'immigration de grande qualité, allant de la sélection des immigrants à leur établissement dans la province. Cela comprend les ressources et les mesures de soutien offertes aux nouveaux arrivants à destination du Manitoba avant leur départ pour les aider à planifier leur établissement et une carrière dans la province. Cela comprend également les services offerts après leur arrivée, notamment des services d'orientation, d'aiguillage, de formation linguistique en anglais langue additionnelle ainsi que du soutien relativement à la recherche d'emploi et à l'intégration sociale.

Au nombre de nos réalisations importantes en 2011, mentionnons :

- le lancement du système de demande en ligne du programme Candidats du Manitoba, grâce auquel les candidats peuvent présenter plus facilement des demandes complètes et admissibles;
- la promotion de l'établissement des nouveaux arrivants dans les régions à l'extérieur de Winnipeg — depuis 1999, plus de 25 000 nouveaux arrivants se sont établis dans les régions rurales du Manitoba;
- le soutien à l'engagement communautaire à l'égard du programme Candidats du Manitoba par des stratégies comme l'initiative de Winkler-Stanley;
- l'ouverture d'un nouveau centre d'établissement des immigrants à Brandon, et le financement de nouveaux bureaux d'établissement à Cartwright et Grandview;
- l'élargissement de Manitoba Start, un service qui permet de fournir aux nouveaux arrivants des services centralisés de réception, de préparation à l'emploi et de jumelage emploi-travailleur;
- l'élaboration d'un nouveau projet visant à prendre en charge la gestion des dossiers, des soutiens renforcés à l'établissement et la coordination des services à l'intention des réfugiés ayant des besoins plus élevés, peu après à leur arrivée.

L'un des objectifs de notre programme est d'accroître les chances que les nouveaux arrivants réussissent sur le marché du travail de manière à pouvoir continuer de répondre aux besoins des employeurs manitobains en matière de main-d'œuvre. Les résultats sont impressionnants. Selon des études récentes, 85 % des candidats du Manitoba avaient trouvé un emploi dans les trois mois qui suivaient leur arrivée et 76 % d'entre eux avaient acheté une maison dans les cinq ans. Le taux de chômage des nouveaux arrivants aux Manitoba est également l'un des plus bas au Canada. Notre taux de rétention est également très élevé, environ 84 %.

Le Manitoba fait des progrès considérables dans l'accroissement de sa population grâce à l'immigration. Pourtant, le succès réel de nos initiatives d'immigration réside en les effets positifs qu'ont les nouveaux arrivants sur notre économie et nos collectivités. Ensemble, nous continuons à édifier une province accueillante qui favorise l'intégration et où les nouveaux arrivants peuvent vivre, travailler et se bâtir un avenir. Lorsqu'ils réussissent, nous réussissons tous.

La ministre de l'Immigration et
des Affaires multiculturelles,
Christine Melnick

Table des matières

LA CROISSANCE GRÂCE À L'IMMIGRATION 2
Voies possibles d'immigration au Manitoba

TENDANCES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION 5
L'immigration au Manitoba au cours de la dernière décennie
L'immigration au Canada au cours de la dernière décennie

NIVEAUX D'IMMIGRATION 6
Sommaire de l'immigration au Manitoba
Sommaire de l'immigration au Canada

IMMIGRATION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE 7
Résidents permanents par province et territoire (2011)
Résidents permanents par province et territoire (2009 à 2011)

IMMIGRATION PAR VILLE 8
Résidents permanents par ville (les dix villes principales)

PROGRAMME CANDIDATS DU MANITOBA 9
Candidats provinciaux par province ou territoire

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA 10
Résidents permanents par catégorie d'immigration

RÉGIONS DE DESTINATION 12
Résidents permanents par région de destination

COLLECTIVITÉS DE DESTINATION 13
Résidents permanents, par collectivité de destination (les dix collectivités principales)
Nombre de collectivités manitobaines ayant reçu des immigrants, par région (2011)

RÉGIONS D'ORIGINE 14
Résidents permanents par région d'origine (2011)
Résidents permanents par région d'origine (2009 à 2011)

PAYS D'ORIGINE 15
Résidents permanents par pays d'origine (les dix pays principaux)

STRUCTURE SELON L'ÂGE ET LE SEXE 16
Résidents permanents, selon l'âge et le sexe (2011)
Résidents permanents, selon l'âge et le sexe (2009 à 2011)
Résidents permanents, selon la situation et le sexe du demandeur

LANGUE 19
Résidents permanents, selon la langue maternelle (les dix langues principales)

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS 20
Résidents permanents, selon la connaissance de l'anglais et du français (2009 à 2011)
Connaissance de l'anglais et du français – Demandeurs principaux
Connaissance de l'anglais et du français – Personnes à charge

NIVEAU D'INSTRUCTION 21
Résidents permanents, selon le niveau d'instruction

PROFESSION 23
Résidents permanents dans la composante économique, par profession (les 15 professions principales)

GENRE DE COMPÉTENCES 25
Résidents permanents dans la composante économique, par genre de compétences (2009 à 2011)
Résidents permanents dans la composante économique, par niveau de compétences (2011)

RÉSIDENTS TEMPORAIRES DU MANITOBA 27

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES 28
Nombre de travailleurs étrangers temporaires (2002 à 2011)
Travailleurs étrangers temporaires, par collectivité de destination
Travailleurs étrangers temporaires, par région d'origine (2011)

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS 29
Nombre d'étudiants étrangers (2002 à 2011)
Étudiants étrangers, par collectivité de destination
Étudiants étrangers, par région d'origine (2011)

AIDE À L'ÉTABLISSEMENT ET À L'INTÉGRATION 30

SERVICES D'ÉTABLISSEMENT DU MANITOBA 31

GLOSSAIRE 32

Préparé par : Travail et Immigration Manitoba, Division de l'immigration, été 2012

Source des données : Citoyenneté et Immigration Canada

Remarque: Comme les données sont continuellement mises à jour, il est possible que les statistiques présentées dans ce rapport ne correspondent pas exactement à ceux rapportés par Citoyenneté et Immigration Canada.

La croissance grâce à l'immigration

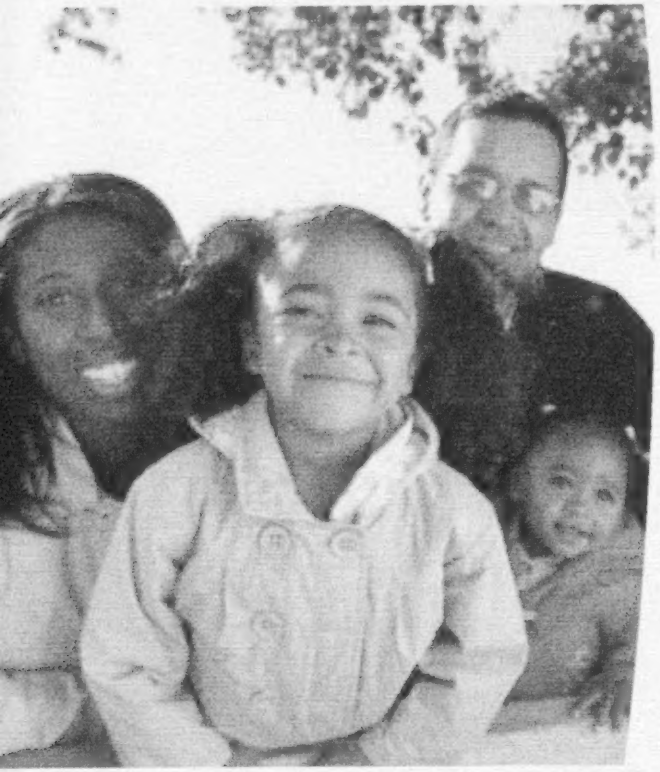

Le Manitoba reconnaît que l'immigration est indispensable pour établir une économie solide et dynamique et pour aider nos collectivités à croître et prospérer. Notre objectif global est de faire avancer notre économie et notre société multiculturelle en faisant la promotion de notre province comme terre d'immigration pour des travailleurs qualifiés qui répondront aux besoins locaux en matière de main-d'œuvre, et en aidant les immigrants à réussir leur établissement dans notre province.

Avec ses partenaires, le Manitoba poursuit ses efforts dans les domaines suivants :

- sélection et désignation des immigrants candidats à la résidence permanente en fonction des besoins du marché du travail au Manitoba. Le nombre de personnes désignées dans le cadre du programme Candidats du Manitoba est passé de 200 en 1998 à plus de 5 000 en 2011;
- aide aux employeurs pour le recrutement de travailleurs immigrants se trouvant déjà au Canada par l'entremise de Manitoba Start, et pour le recrutement de travailleurs temporaires étrangers par des accords de partenariats internationaux établis;
- élaboration d'initiatives visant une intégration et une rétention renforcées des nouveaux arrivants au Manitoba;
- mise en œuvre de services d'établissement de grande qualité afin d'aider les immigrants à travailler, à vivre et à s'épanouir au Manitoba.

En 2011, un total de 15 962 résidents permanents a choisi le Manitoba comme destination. Cela représente 6,4 % de l'immigration totale au Canada et une augmentation de 1 % par rapport au total de 2010 pour la province.

Le Manitoba a accueilli plus de 100 000 résidents permanents au cours des dix dernières années. En 2011, 82,4 % des immigrants (soit 13 151 personnes) faisaient partie de la composante « immigration économique », 8,9 % (1 419 personnes) entraient dans la catégorie de la famille et 8,2 % étaient des réfugiés (444 personnes parrainées par le gouvernement et 795 parrainées par des organismes du secteur privé). Winnipeg a été le principal lieu de destination des immigrants dans la province, recevant 83,6 % d'entre eux (13 338 personnes). Le principal pays d'origine des nouveaux arrivants était les Philippines, d'où provenaient 6 293 immigrants.

Le programme Candidats du Manitoba est un programme d'immigration économique établi en vertu d'une entente avec le gouvernement du Canada. Il a contribué à faire passer la part manitobaine du nombre total d'immigrants admis au Canada de 2 % en 2002 à 6,4 % en 2011. Ce programme sélectionne des entrepreneurs et des travailleurs qualifiés qui ont le potentiel de contribuer au marché du travail manitobain, de réussir leur établissement et de contribuer positivement à la vie de la province.

En coopération avec ses partenaires, le Manitoba fournit des services d'immigration de grande qualité, allant de la sélection des immigrants à leur établissement dans la province. Le modèle manitobain relie le processus de sélection du programme provincial Candidats du Manitoba aux services d'aide à l'établissement avant le départ et à l'arrivée au Manitoba, aux soutiens à l'intégration au marché du travail et aux services linguistiques et d'intégration à plus long terme, dans toute la province.

Le Conseil de l'immigration du Manitoba continue de conseiller la ministre de l'Immigration et des Affaires multiculturelles sur des questions liées à l'immigration et de lui soumettre des recommandations quant aux moyens d'attirer des immigrants et de favoriser leur établissement et leur rétention dans la province.

Voies possibles d'immigration au Manitoba
La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* du Canada établit les critères d'admissibilité des candidats à l'immigration permanente au Canada selon les trois catégories suivantes :

- **Catégorie de la famille (regroupement familial)** – Le Canada et le Manitoba reconnaissent l'importance du regroupement familial et permettent aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada admissibles de parrainer des membres de leur famille. En 2011, le Manitoba a accueilli 1 419 immigrants dans la catégorie de la famille. Les Philippines, l'Inde, les États-Unis, la Chine et l'Éthiopie ont été les principaux pays d'origine et représentent 61,5 % des immigrants acceptés dans cette catégorie.

- **Composante économique (immigration économique)** – Sélectionnés en fonction de la capacité du demandeur principal à contribuer à l'économie provinciale, les immigrants admis dans cette composante sont désignés dans le cadre du programme des candidats provinciaux ou d'autres catégories d'immigration économique du gouvernement fédéral. En 2011, le Manitoba a reçu 12 342 candidats provinciaux et 809 autres immigrants de la composante économique. Les Philippines, l'Inde, la Chine et l'Allemagne ont fourni environ 70 % des immigrants de la composante économique.

- **Catégorie des réfugiés** – Les Manitobains ont continué d'accueillir des réfugiés du monde entier dans leurs collectivités et de leur accorder leur soutien. En 2011, 6 % des réfugiés parrainés par le gouvernement du Canada (444 personnes) et 14 % des réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé (795 personnes) se sont établis au Manitoba. Environ 74 % des réfugiés parrainés par le gouvernement provenaient du Bhoutan, de la République démocratique du Congo, de la Somalie, de l'Éthiopie et de l'Iraq. Parallèlement, environ 83 % des réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé provenaient de l'Éthiopie, de l'Érythrée, de la Somalie, du Soudan et de l'Afghanistan.

Au Manitoba, les **résidents temporaires** qui ont travaillé pendant plus de six mois dans la province ou qui y ont terminé avec succès un programme d'études postsecondaires peuvent présenter une demande au programme Candidats du Manitoba en vue d'obtenir leur résidence permanente. En 2011, on a comptabilisé 1 772 étudiants étrangers et 3 222 travailleurs étrangers temporaires au Manitoba. La majeure partie des travailleurs étrangers temporaires (54 %) se trouvaient à Winnipeg.

VOIES POSSIBLES D'IMMIGRATION AU MANITOBA

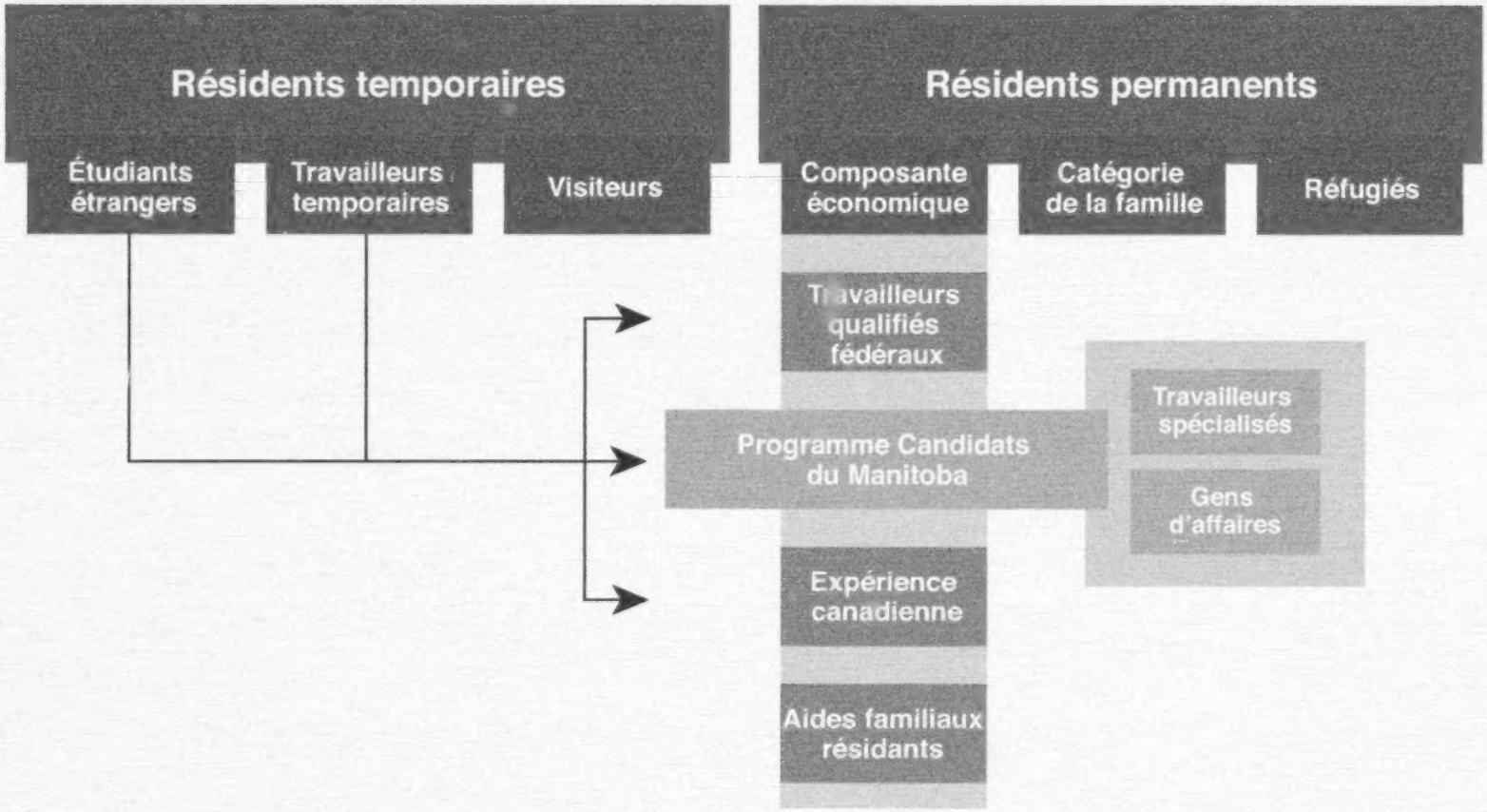

Tendances en matière d'immigration

L'IMMIGRATION AU MANITOBA AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE

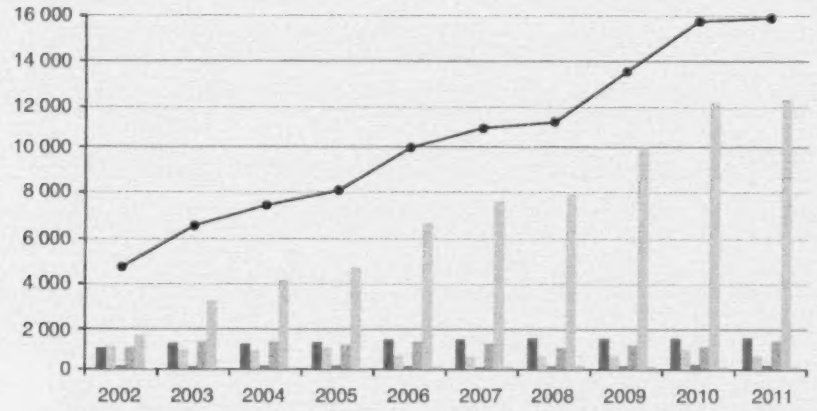

Selon le recensement du Canada de 2011, le Manitoba comptait 1 208 268 résidents, soit 3,6 % de la population canadienne. En 2011, la province a été la destination choisie par 15 962 résidents permanents, soit 6,4 % de l'immigration totale au Canada.

En 2011, le Canada a accueilli 248 748 nouveaux résidents permanents, ce qui représente une baisse de 11,4 % par rapport à 2010. Par catégorie d'immigrants, les groupes les plus importants ont été les travailleurs qualifiés fédéraux (35,7 %), les immigrants de la catégorie de la famille (22,9 %) et les immigrants candidats d'une province (15,4 %).

L'IMMIGRATION AU CANADA AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE

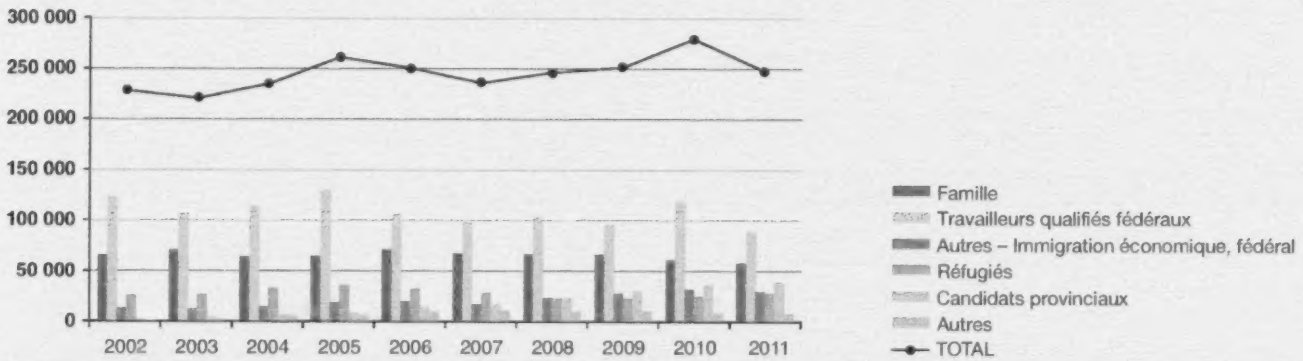

Niveaux d'immigration

En 2011, l'immigration au Manitoba s'est accrue de 1 % par rapport à 2010 et a atteint 15 962 immigrants permanents, le nombre le plus élevé depuis que le Manitoba a commencé à compiler ses propres dossiers provinciaux sur l'immigration en 1946.

En 2011, les candidats des provinces représentaient 15,4 % de l'immigration totale au Canada, par rapport à 13 % en 2010.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA PAR CATÉGORIE (SOMMAIRE)

	2009		2010		2011	
CATÉGORIE D'IMMIGRATION	Nombre	*Pourcentage**	Nombre	*Pourcentage**	Nombre	*Pourcentage**
Famille	1 389	2,1	1 390	2,3	1 419	2,5
Travailleurs qualifiés fédéraux	600	0,6	899	0,8	618	0,7
Autres – Immigration économique, fédéral**	154	0,6	200	0,6	191	0,7
Réfugiés	1 098	4,8	1 032	4,2	1 303	4,7
Candidats du Manitoba	10 152	33,4	12 177	33,4	12 342	32,1
Autres	128	1,3	110	1,3	89	1,1
TOTAL	**13 521**	**5,4 %**	**15 808**	**5,6 %**	**15 962**	**6,4 %**
Différence par rapport à l'année précédente	2 303	20,5 %	2 287	16,9 %	154	1,0 %

*Part du Manitoba par rapport à l'immigration totale du Canada, par catégorie.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU CANADA PAR CATÉGORIE (SOMMAIRE)

	2009		2010		2011	
CATÉGORIE D'IMMIGRATION	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Famille	66 055	26,2	60 726	21,6	56 985	22,9
Travailleurs qualifiés fédéraux	95 976	38,1	119 379	42,5	88 795	35,7
Autres – Immigration économique, fédéral**	27 161	10,8	31 133	11,1	28 914	11,6
Réfugiés	22 854	9,1	24 696	8,8	27 877	11,2
Candidats des provinces	30 379	12,0	36 430	13,0	38 420	15,4
Autres	9 749	3,9	8 327	3,0	7 757	3,1
TOTAL	**252 174**	**100 %**	**280 691**	**100 %**	**248 748**	**100 %**
Différence par rapport à l'année précédente	4 926	2,0 %	28 517	11,3 %	31 943	-11,4 %

* Les candidats des provinces forment une sous-catégorie de la composante économique.
**Comprend les catégories suivantes : Aides familiaux résidants, Expérience canadienne et Gens d'affaires.

Immigration par province et territoire

Une fois encore, en 2011, les provinces qui ont accueilli le plus de nouveaux résidents permanents ont été l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, suivies de l'Alberta et du Manitoba. Alors que l'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré une baisse de leur part de l'immigration, le Québec, l'Alberta et le Manitoba ont connu une hausse dans ce domaine.

RÉSIDENTS PERMANENTS PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

	2009		2010		2011	
PROVINCE	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ontario	106 860	42,4	118 107	42,1	99 455	40,0
Québec	49 489	19,6	53 981	19,2	51 738	20,8
Colombie-Britannique	41 440	16,4	44 186	15,7	34 785	14,0
Alberta	27 017	10,7	32 650	11,6	30 963	12,4
Manitoba	**13 521**	**5,4**	**15 808**	**5,6**	**15 962**	**6,4**
Saskatchewan	6 890	2,7	7 615	2,7	8 955	3,6
Nouvelle-Écosse	2 388	0,9	2 397	0,9	2 136	0,9
Nouveau-Brunswick	1 913	0,8	2 125	0,8	1 968	0,8
Île-du-Prince-Édouard	1 759	0,7	2 593	0,9	1 738	0,7
Terre-Neuve	606	0,2	714	0,3	685	0,3
Yukon	173	0,1	350	0,1	237	0,1
Territoires du Nord-Ouest	107	0,0	137	0,0	85	0,0
Nunavut	10	0,0	19	0,0	24	0,0
Inconnu	1	0,0	9	0,0	17	0,0
TOTAL	**252 174**	**100 %**	**280 691**	**100 %**	**248 748**	**100 %**

Immigration par ville

Au Canada, des intervenants du secteur privé et tous les ordres de gouvernement participent à la planification annuelle de l'immigration au pays et partagent les responsabilités qui y sont associées.

En 2011, Toronto, Montréal, Calgary et Winnipeg ont été les destinations les plus choisies, 34 % des nouveaux résidents permanents ayant choisi de s'y établir. Depuis 2003, Winnipeg figure parmi les dix villes canadiennes accueillant le plus d'immigrants, et elle est arrivée au quatrième rang en 2011.

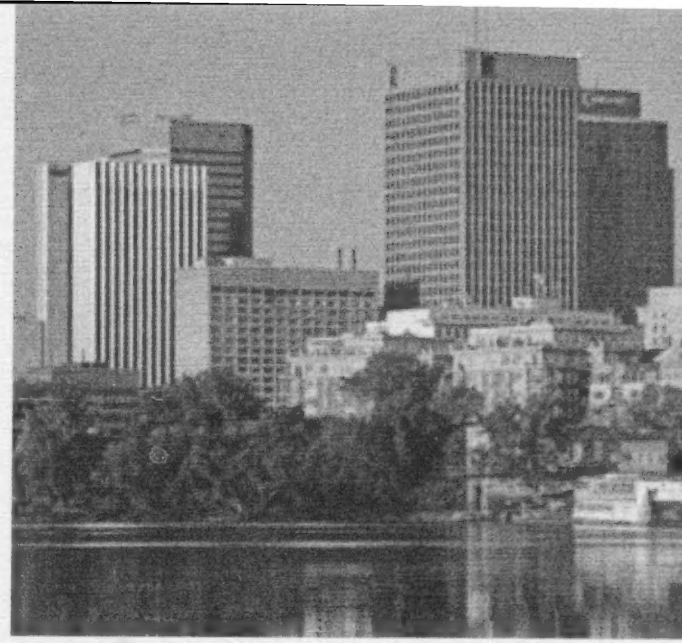

RÉSIDENTS PERMANENTS PAR VILLE (LES DIX VILLES PRINCIPALES)

	2009			2010			2011		
VILLE	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Toronto	29 246	11,6	1	32 137	11,4	1	28 432	11,4	1
Montréal	27 828	11,0	2	30 018	10,7	2	27 321	11,0	2
Calgary	13 353	5,3	3	15 665	5,6	3	14 656	5,9	3
Winnipeg	**9 911**	**3,9**	**6**	**12 263**	**4,4**	**6**	**13 338**	**5,4**	**4**
Mississauga	12 533	5,0	4	14 913	5,3	4	11 826	4,8	5
Edmonton	7 899	3,1	8	10 154	3,6	8	9 628	3,9	6
Vancouver	11 702	4,6	5	13 097	4,7	5	9 482	3,8	7
Brampton	8 928	3,5	7	10 409	3,7	7	8 083	3,2	8
Scarborough	7 895	3,1	9	8 442	3,0	9	7 336	2,9	9
Surrey	6 687	2,7	10	7 692	2,7	10	6 225	2,5	10
TOTAL DES DIX VILLES PRINCIPALES	**135 982**	**53,9**		**154 790**	**55,1**		**136 327**	**54,8**	
AUTRES VILLES	**116 192**	**46,1**		**125 901**	**44,9**		**112 421**	**45,2**	
TOTAL	**252 174**	**100 %**		**280 691**	**100 %**		**248 748**	**100 %**	

Programme Candidats du Manitoba

En 1998, le Manitoba s'est donné l'objectif ambitieux d'élaborer un programme pour attirer et retenir un nombre plus important d'immigrants. Le résultat a été le premier programme de candidats d'une province. À l'heure actuelle, neuf des dix provinces et deux territoires ont mis en œuvre un programme de candidats provinciaux. Le Nunavut n'a actuellement aucun programme de ce genre, et le Québec gère son propre système d'immigration.

En 2011, 77 % des immigrants au Manitoba étaient des candidats choisis par la province. Les candidats du Manitoba possèdent les compétences, l'éducation et l'expérience professionnelle requises pour contribuer immédiatement de façon positive à l'économie des collectivités de toute la province.

En 2011, le Manitoba a reçu la plus grande proportion des candidats choisis par une province, à savoir 32 % (12 342 personnes) du total des personnes admises en vertu des programmes des candidats des provinces (38 420 personnes). Les immigrants, et notamment les candidats choisis, ont bénéficié de services qui les ont aidés à se trouver un emploi approprié, à améliorer leurs aptitudes linguistiques et à apprendre à s'intégrer dans leur nouvelle communauté.

Le Manitoba collabore avec les employeurs, les collectivités francophones et diverses régions de la province afin d'aider les candidats choisis à réussir sur le plan économique et social comme membres à part entière de la mosaïque manitobaine.

CANDIDATS PROVINCIAUX PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

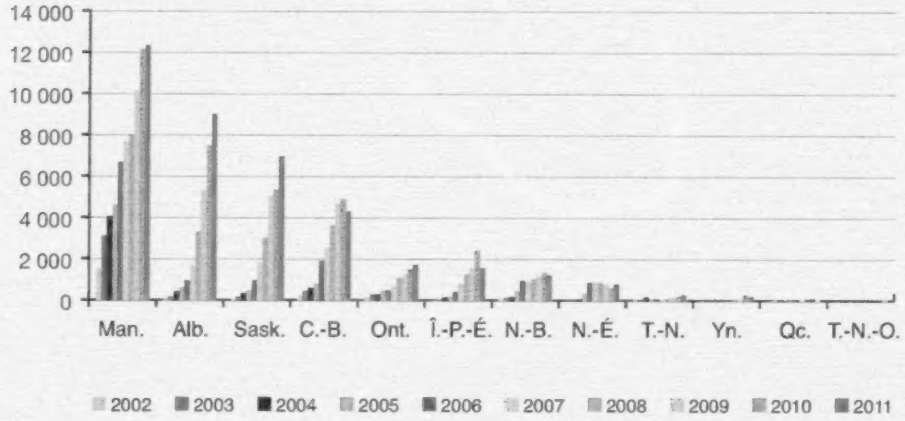

Résidents permanents du Manitoba

Le Manitoba collabore avec Citoyenneté et Immigration Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, les ministères provinciaux, les employeurs et les collectivités pour attirer des immigrants et les retenir dans la province. En 2011, ces efforts ont permis d'accroître le nombre de personnes originaires de 150 pays différents qui ont choisi le Manitoba comme destination.

En 2011, les personnes acceptées dans le cadre du programme Candidats du Manitoba représentaient 94 % des immigrants de la composante économique de notre province.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION

CATÉGORIE D'IMMIGRATION	2009		2010		2011	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Catégorie de la famille						
Famille immédiate	1 037	7,7	1 087	6,9	1 061	6,6
Parents, grands-parents et autres	352	2,6	303	1,9	358	2,2
TOTAL PARTIEL	**1 389**	**10,3**	**1 390**	**8,8**	**1 419**	**8,9**
Composante économique						
Travailleurs spécialisés – Demandeurs principaux	207	1,5	322	2,0	226	1,4
Travailleurs spécialisés – Personnes à charge	393	2,9	577	3,7	392	2,5
Gens d'affaires – Demandeurs principaux	7	0,1	8	0,1	10	0,1
Gens d'affaires – Personnes à charge	18	0,1	16	0,1	31	0,2
Candidats provinciaux/territoriaux – Demandeurs principaux	3 730	27,6	4 430	28,0	4 605	28,8
Candidats provinciaux/territoriaux – Personnes à charge	6 422	47,5	7 747	49,0	7 737	48,5
Aides familiaux résidants – Demandeurs principaux	81	0,6	103	0,7	78	0,5
Aides familiaux résidants – Personnes à charge	36	0,3	36	0,2	38	0,2
Expérience canadienne	12	0,1	37	0,2	34	0,2
TOTAL PARTIEL	**10 906**	**80,7**	**13 276**	**84,0**	**13 151**	**82,4**
Réfugiés						
Réfugiés parrainés par le gouvernement	490	3,6	460	2,9	444	2,8
Réfugiés parrainés par le secteur privé	576	4,3	514	3,3	795	5,0
Refugiés admis au Canada (asile)*	17	0,1	38	0,2	44	0,3
Personnes à charge d'un réfugié vivant à l'étranger**	15	0,1	20	0,1	20	0,1
TOTAL PARTIEL	**1 098**	**8,1**	**1 032**	**6,5**	**1 303**	**8,2**
Autres						
Arriéré	2	0,0	3	0,0	5	0,0
Inconnu	126	0,9	107	0,7	84	0,5
TOTAL PARTIEL	**128**	**0,9**	**110**	**0,7**	**89**	**0,6**
TOTAL	**13 521**	**100 %**	**15 808**	**100 %**	**15 962**	**100 %**

Régions de destination

En 2011, les collectivités régionales ont continué de bénéficier d'une immigration constante, avec plus de 16 % des immigrants arrivés au Manitoba.

Le programme Candidats du Manitoba soutient l'économie et stimule la croissance démographique dans toutes les régions du Manitoba. Environ 18 % des candidats de la province se sont établis à l'extérieur de Winnipeg, ce chiffre étant de 12,6 % dans les autres catégories d'immigrants.

RÉPARTITION DE L'IMMIGRATION PAR RÉGION POUR 2011

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA PAR RÉGION DE DESTINATION

	2009			2010			2011		
RÉGION	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Winnipeg	9 914	73,3	1	12 265	77,6	1	13 338	83,6	1
Région de l'Ouest	1 395	10,3	2	1 799	11,4	2	1 101	6,9	2
Région du Centre	1 140	8,4	3	762	4,8	3	677	4,2	3
Région de l'Est	668	4,9	4	546	3,5	4	457	2,9	4
Région du Nord	143	1,1	5	183	1,2	5	162	1	5
Région d'Entre-les-Lacs	141	1	6	152	1	6	118	0,7	6
Région des Parcs	59	0,4	7	73	0,5	7	98	0,6	7
Manitoba (autres endroits)	61	0,5		28	0,2		11	0,1	
TOTAL	**13 521**	**100 %**		**15 808**	**100 %**		**15 962**	**100 %**	

Collectivités de destination

En 2011, 2 624 nouveaux résidents permanents ont choisi des collectivités régionales hors de Winnipeg. Les collectivités ayant reçu le plus d'immigrants étaient Brandon (Ouest) suivie de Steinbach (Est), Winkler (Centre) et Neepawa (Ouest).

En 2011, les principaux pays d'origine de l'immigration dans des collectivités régionales étaient les Philippines (19,8 %), l'Allemagne (17 %), le Honduras (7,7 %), l'Inde (7,2 %) et la Chine (6,4 %). Depuis 2002, plus de 23 600 résidents permanents ont choisi de s'établir dans plus de 125 collectivités régionales du Manitoba.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA PAR COLLECTIVITÉ DE DESTINATION (LES DIX COLLECTIVITÉS PRINCIPALES)

	2009			2010			2011		
COLLECTIVITÉ	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Winnipeg	9 911	73,3	1	12 263	77,6	1	13 338	83,6	1
Brandon	1 149	8,5	2	1 433	9,1	2	702	4,4	2
Steinbach	409	3,0	4	313	2,0	4	315	2,0	3
Winkler	763	5,6	3	411	2,6	3	226	1,4	4
Neepawa				171	1,1	5	206	1,3	5
Thompson	78	0,6	6	141	0,9	6	139	0,9	6
Morden	121	0,9	5	83	0,5	7	138	0,9	7
Portage-la-Prairie	63	0,5	7	74	0,5	8	70	0,4	8
Altona	50	0,4	9				68	0,4	9
Dauphin							33	0,2	10
Reinfeld	57	0,4	8	43	0,3	9			
Arborg				42	0,3	10			
Mitchell	45	0,3	10						
TOTAL DES DIX DESTINATIONS PRINCIPALES	12 646	93,5		14 974	94,7		15 235	95,4	
AUTRES COLLECTIVITÉS	875	6,5		834	5,3		727	4,6	
TOTAL	**13 521**	**100 %**		**15 808**	**100 %**		**15 962**	**100 %**	

N^BRE DE COLLECTIVITÉS MANITOBAINES AYANT REÇU DES IMMIGRANTS, PAR RÉGION – 2011

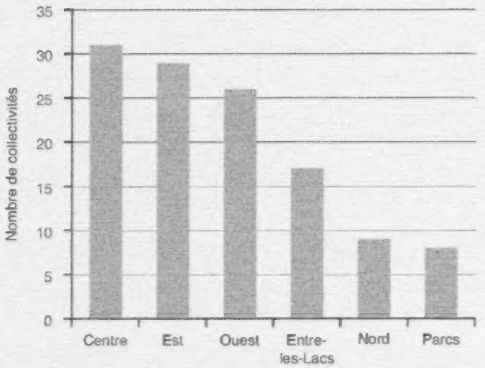

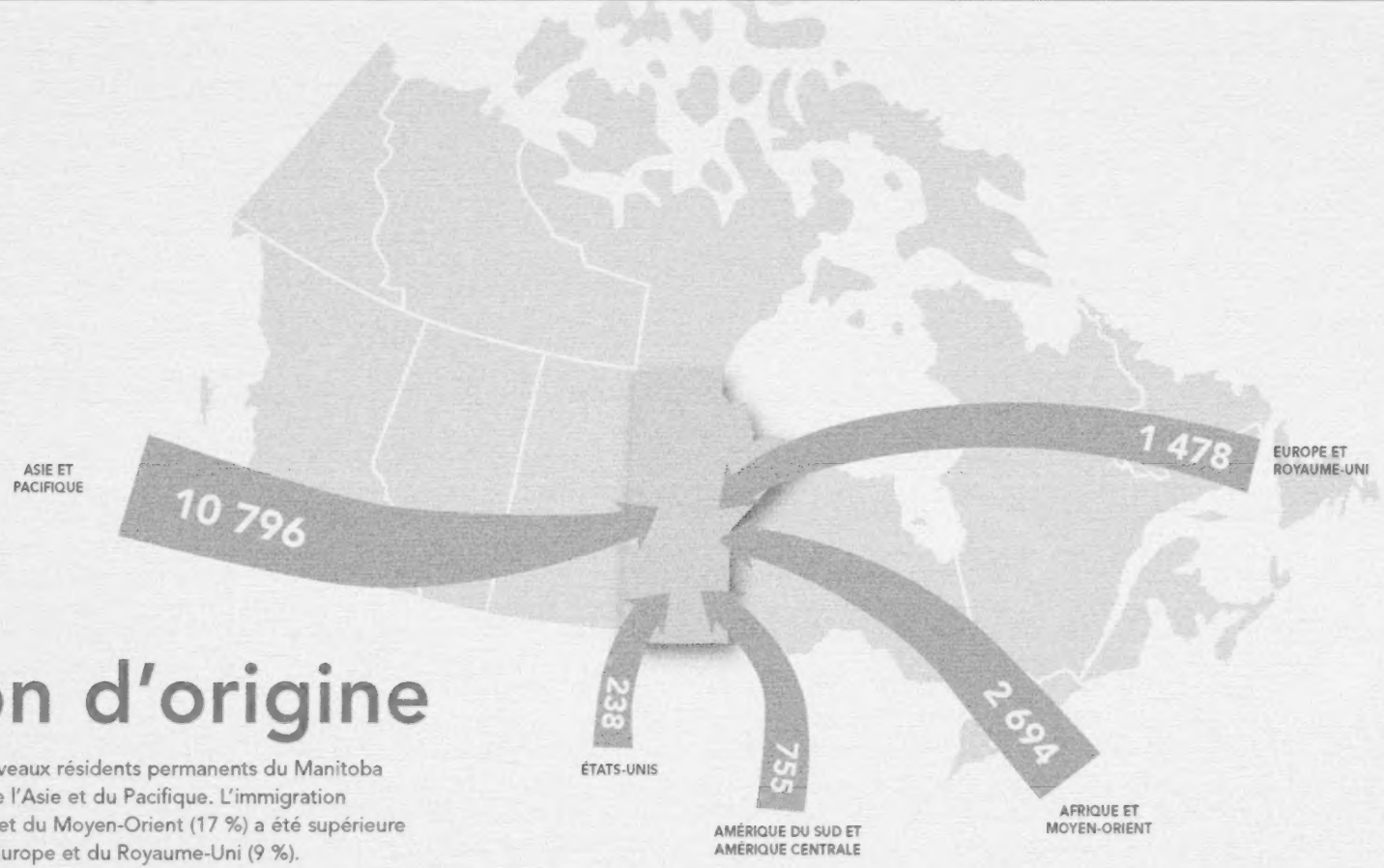

Région d'origine

En 2011, 68 % des nouveaux résidents permanents du Manitoba venaient des régions de l'Asie et du Pacifique. L'immigration provenant de l'Afrique et du Moyen-Orient (17 %) a été supérieure à celle provenant de l'Europe et du Royaume-Uni (9 %).

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA, PAR RÉGION D'ORIGINE (DE 2009 À 2011)

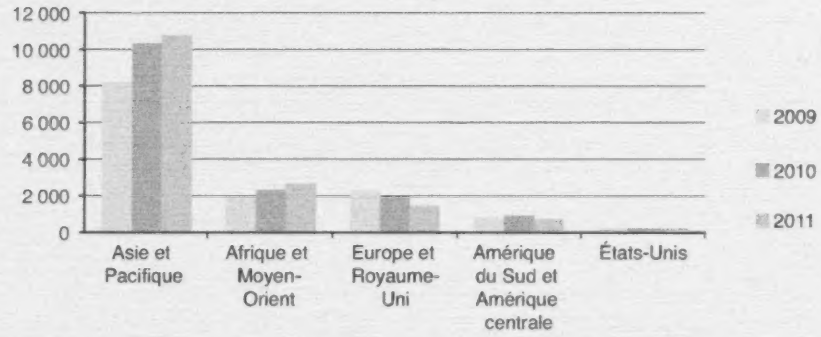

Pays d'origine

Les Philippines, l'Inde, la Chine et l'Allemagne se trouvent régulièrement parmi les cinq principaux pays d'origine des immigrants qui s'établissent au Manitoba. En 2011, l'immigration provenant des Philippines s'est accrue de 16,9 % tandis que celle provenant de ces trois autres pays a diminué.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA PAR PAYS D'ORIGINE (LES DIX PAYS PRINCIPAUX)

	2009			2010			2011		
PAYS D'ORIGINE	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Philippines	4 306	31,8	1	5 383	34,1	1	6 293	39,4	1
Inde	1 293	9,6	4	2 385	15,1	2	1 826	11,4	2
Chine	1 473	10,9	3	1 354	8,6	3	1 308	8,2	3
Allemagne	1 501	11,1	2	828	5,2	4	537	3,4	4
Corée, République de	400	3,0	6	458	2,9	6	428	2,7	5
Nigéria				217	1,4	10	397	2,5	6
Éthiopie	176	1,3	10	242	1,5	9	369	2,3	7
Israël	417	3,1	5	532	3,4	5	302	1,9	8
Pakistan							272	1,7	9
Érythrée							246	1,5	10
Ukraine				423	2,7	7			
Colombie	290	2,1	7	389	2,5	8			
États-Unis	227	1,7	8						
Angleterre	219	1,6	9						
TOTAL DES DIX PRINCIPAUX PAYS	**10 302**	**76,2 %**		**12 211**	**77,2 %**		**11 978**	**75,0 %**	
AUTRES PAYS	**3 219**	**23,8 %**		**3 597**	**22,8 %**		**3 984**	**25,0 %**	
TOTAL	**13 521**	**100 %**		**15 808**	**100 %**		**15 962**	**100 %**	

Structure selon l'âge et le sexe

Les nouveaux arrivants contribuent fortement à la croissance démographique du Manitoba et au renouvellement de la population active. En 2011, l'âge médian des immigrants était de 28 ans tandis que l'âge médian des Manitobains était de 38,4 ans (recensement de 2011).

Les résidents permanents qui sont arrivés au Manitoba en 2011 avaient un ratio de dépendance des jeunes de 38 % et un ratio de dépendance des personnes âgées de 1,2 %.

En 2011, parmi les immigrants, les nombres d'hommes et de femmes étaient sensiblement égaux. Environ 69 % des femmes immigrantes étaient considérées en âge de procréer (dans les tranches d'âges de 15 à 49 ans).

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA, SELON L'ÂGE ET LE SEXE – 2011

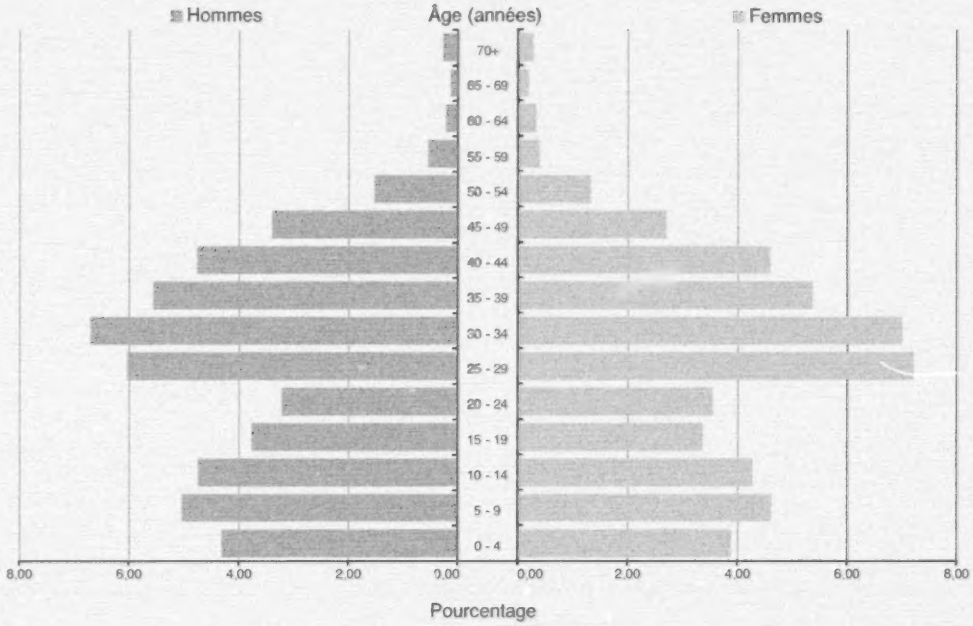

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA, SELON L'ÂGE ET LE SEXE

	2009				2010				2011			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
GROUPE D'ÂGE	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0 - 4	522	3,9	515	3,8	645	4,1	613	3,9	692	4,3	625	3,9
5 - 9	705	5,2	625	4,6	867	5,5	771	4,9	809	5,1	743	4,7
10 - 14	666	4,9	632	4,7	778	4,9	741	4,7	762	4,8	688	4,3
15 - 19	571	4,2	503	3,7	636	4,0	551	3,5	604	3,8	541	3,4
20 - 24	497	3,7	502	3,7	480	3,0	566	3,6	517	3,2	570	3,6
25 - 29	915	6,8	965	7,1	997	6,3	1 196	7,6	970	6,1	1 161	7,3
30 - 34	846	6,3	811	6,0	1 044	6,6	1 069	6,8	1 078	6,8	1 128	7,1
35 - 39	695	5,1	698	5,2	933	5,9	860	5,4	894	5,6	865	5,4
40 - 44	612	4,5	599	4,4	716	4,5	678	4,3	765	4,8	741	4,6
45 - 49	429	3,2	366	2,7	497	3,1	426	2,7	545	3,4	434	2,7
50 - 54	238	1,8	188	1,4	239	1,5	162	1,0	244	1,5	212	1,3
55 - 59	100	0,7	81	0,6	69	0,4	62	0,4	87	0,5	62	0,4
60 - 64	39	0,3	51	0,4	37	0,2	51	0,3	35	0,2	51	0,3
65 - 69	35	0,3	33	0,2	27	0,2	31	0,2	22	0,1	30	0,2
70+	34	0,3	48	0,4	29	0,2	37	0,2	44	0,3	43	0,3
TOTAL PARTIEL	**6 904**	**51,1**	**6 617**	**48,9**	**7 994**	**50,6**	**7 814**	**49,4**	**8 068**	**50,5**	**7 894**	**49,5**
TOTAL	**13 521**				**15 808**				**15 962**			

En 2011, en ce qui concerne les demandeurs principaux, il y a eu 132 hommes pour 100 femmes. Le rapport entre demandeurs principaux et personnes à charge a diminué, passant de 1,4:1 en 2010 à 1,34:1 en 2011.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA, SELON LA SITUATION ET LE SEXE DU DEMANDEUR

SITUATION DU DEMANDEUR	2009				2010				2011			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Demandeurs principaux	3 728	27,6	2 068	15,3	3 995	25,3	2 595	16,4	3 881	24,3	2 950	18,5
Conjoint(e) ou personnes à charge	3 176	23,5	4 549	33,6	3 999	25,3	5 219	33,0	4 187	26,2	4 944	31,0
TOTAL PARTIEL	**6 904**	**51,1**	**6 617**	**48,9**	**7 994**	**50,6**	**7 814**	**49,4**	**8 068**	**50,5**	**7 894**	**49,5**
TOTAL	**13 521**				**15 808**				**15 962**			

Langue

Historiquement, les immigrants qui s'installent au Manitoba ont des bagages culturels et linguistiques très variés, qui enrichissent notre compréhension interculturelle.

En 2011, les langues maternelles les plus courantes des nouveaux arrivants au Manitoba étaient le tagalog, le pendjabi et le mandarin, qui représentaient ensemble 53,8 %.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA, SELON LA LANGUE MATERNELLE (LES DIX LANGUES PRINCIPALES)

	2009			2010			2011		
LANGUE MATERNELLE	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Tagalog	4 270	31,6	1	5 346	33,8	1	6 152	38,5	1
Pendjabi	1 083	8,0	3	1 846	11,7	2	1 377	8,6	2
Mandarin	878	6,5	4	1 175	7,4	3	1 062	6,7	3
Anglais	580	4,3	6	518	3,3	7	727	4,6	4
Allemand	1 524	11,3	2	893	5,6	4	620	3,9	5
Russe	577	4,3	8	664	4,2	6	560	3,5	6
Espagnol	579	4,3	7	761	4,8	5	529	3,3	7
Coréen	401	3,0	9	458	2,9	8	428	2,7	8
Arabe	234	1,7	10				336	2,1	9
Yoruba							289	1,8	10
Ukrainien				401	2,5	9			
Gujarati				331	2,1	10			
Chinois	588	4,3	5						
TOTAL DES DIX LANGUES PRINCIPALES	**10 714**	**79,2**		**12 393**	**78,4**		**12 080**	**75,7**	
AUTRES LANGUES	**2 807**	**20,8**		**3 415**	**21,6**		**3 882**	**24,3**	
TOTAL	**13 521**	**100 %**		**15 808**	**100 %**		**15 962**	**100 %**	

Connaissance de l'anglais et du français

La capacité de communiquer en anglais et en français fait partie des critères de sélection des demandeurs principaux dans les catégories économiques. Le pourcentage des immigrants au Manitoba capables de communiquer en anglais est passé de 62,4 % en 2010 à 67,2 % en 2011.

En 2011, le Manitoba a accueilli 464 immigrants francophones, soit une hausse de 8 % par rapport à 2010. Les principaux pays d'origine des immigrants francophones étaient la République démocratique du Congo, la France, l'Inde, le Maroc et Maurice. Le Manitoba soutient l'objectif de la communauté francophone d'accroître progressivement l'immigration de francophones jusqu'à atteindre 7 %.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA, SELON LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS

DEMANDEURS PRINCIPAUX	2009 Nombre	2010 Nombre	2011 Nombre
Anglais	4 671	5 453	5 854
Français	78	60	75
Anglais et français	135	179	180
Ni l'anglais ni le français	912	898	722
TOTAL PARTIEL	**5 796**	**6 590**	**6 831**
PERSONNES À CHARGE			
Anglais	3 660	4 613	4 869
Français	57	66	106
Anglais et français	79	125	103
Ni l'anglais ni le français	3 929	4 414	4 053
TOTAL PARTIEL	**7 725**	**9 218**	**9 131**
TOTAL	**13 521**	**15 808**	**15 962**

DEMANDEURS PRINCIPAUX

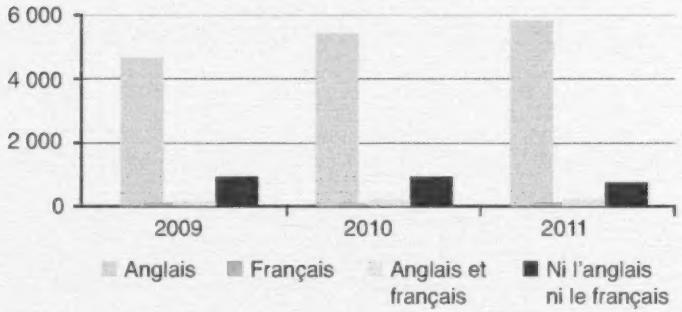

PERSONNES À CHARGE

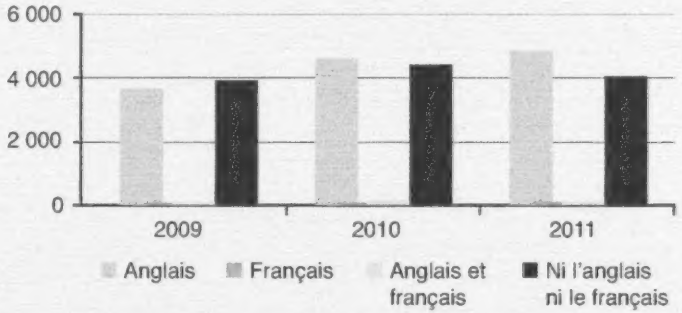

Niveau d'instruction

En 2011, parmi les immigrants âgés de 25 ans et plus, 75 % des demandeurs principaux et 64 % des personnes à charge avaient fait des études postsecondaires et possédaient d'excellentes compétences dans des domaines professionnels et techniques.

Pour garantir que l'immigration renforce notre marché du travail, la stratégie de reconnaissance des qualifications du gouvernement du Manitoba continue à promouvoir de nouvelles approches pour évaluer les compétences des immigrants, leur offrir une formation de transition et favoriser leur intégration. Des progrès dans la reconnaissance des compétences des immigrants ont été réalisés dans des domaines tels que l'ingénierie, l'agrologie, la pharmacie, l'ergothérapie, la comptabilité et l'éducation des jeunes enfants.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA, SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

	2009		2010		2011	
DEMANDEURS PRINCIPAUX (ÂGÉS DE 25 ANS OU PLUS)	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Aucune scolarité	94	1,8	94	1,6	465	7,5
Études secondaires ou moins	1 349	26,2	1 318	22,1	1 079	17,4
Certificat de compétence ou d'apprentissage	668	13,0	667	11,2	504	8,1
Certificat ou diplôme non universitaire	647	12,6	804	13,5	870	14,0
Des études universitaires, mais sans diplôme	116	2,3	110	1,8	109	1,8
Baccalauréat	1 860	36,1	2 393	40,2	2 588	41,7
Des études universitaires de 2e cycle, mais sans diplôme	31	0,6	24	0,4	37	0,6
Maîtrise	325	6,3	480	8,1	488	7,9
Doctorat	60	1,2	66	1,1	64	1,0
TOTAL PARTIEL	**5 150**	**100 %**	**5 956**	**100 %**	**6 204**	**100 %**

	2009		2010		2011	
PERSONNES À CHARGE (ÂGÉES DE 25 ANS OU PLUS)	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Aucune scolarité	84	3,2	128	4,0	135	4,2
Études secondaires ou moins	946	35,9	1 176	36,7	1 016	31,7
Certificat de compétence ou d'apprentissage	304	11,5	252	7,9	229	7,1
Certificat ou diplôme non universitaire	284	10,8	354	11,0	397	12,4
Des études universitaires, mais sans diplôme	94	3,6	95	3,0	114	3,6
Baccalauréat	771	29,3	992	31,0	1 078	33,6
Des études universitaires de 2e cycle, mais sans diplôme	13	0,5	9	0,3	16	0,5
Maîtrise	124	4,7	183	5,7	191	6,0
Doctorat	13	0,5	15	0,5	31	1,0
TOTAL PARTIEL	**2 633**	**100 %**	**3 204**	**100 %**	**3 207**	**100 %**
TOTAL	**7 783**		**9 160**		**9 411**	

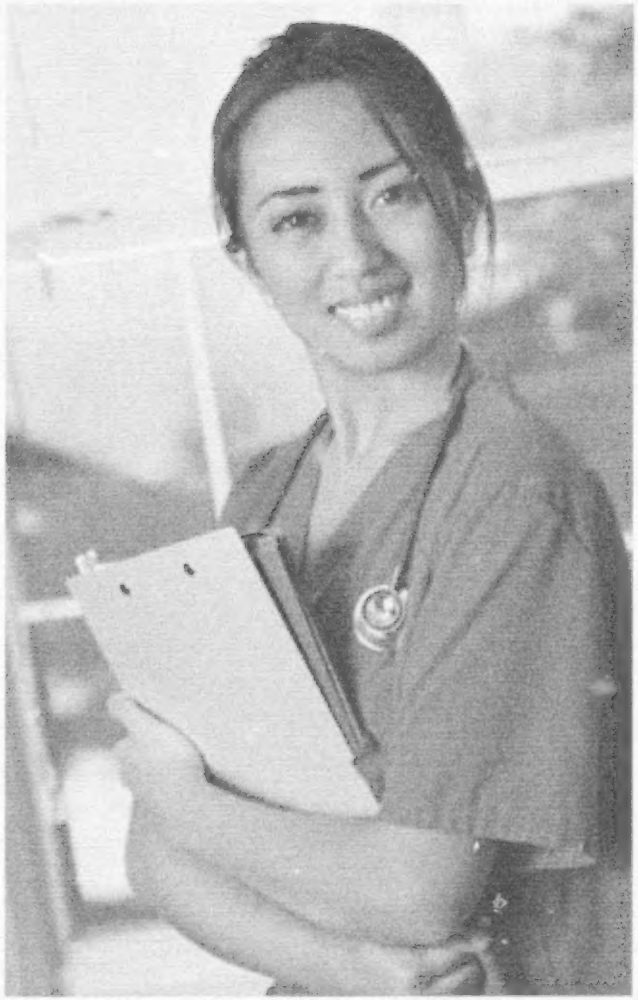

Profession

Le programme Candidats du Manitoba sélectionne des personnes dont la contribution renforce le développement économique du Manitoba par les compétences spécialisées exigées par le marché du travail en évolution.

En 2011, le Manitoba a accueilli 13 151 immigrants de la composante économique (soit 82,4 % du nombre total d'immigrants) et, parmi eux, les demandeurs principaux avaient de l'expérience dans quelque 400 professions. Au nombre des professions principalement exercées figuraient celles de professionnel de la santé, de boucher industriel, de soudeur, de commis comptable et autres commis et d'ingénieur.

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA DANS LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE*, PAR PROFESSION (LES 15 PROFESSIONS PRINCIPALES)

DEMANDEURS PRINCIPAUX SEULEMENT	2009			2010			2011		
	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang	Nombre	Pourcentage	Rang
Professionnels de la santé**	94	2,3	7	209	4,3	2	431	8,7	1
Bouchers industriels	333	8,3	1	414	8,5	1	178	3,6	2
Soudeurs	167	4,1	3	190	3,9	3	140	2,8	3
Commis comptables et autres commis	121	3,0	4	128	2,6	5	139	2,8	4
Ingénieurs	107	2,7	5	126	2,6	6	133	2,7	5
Chauffeurs de camion	210	5,2	2	143	2,9	4	105	2,1	6
Enseignants au niveau secondaire							98	2,0	7
Cuisiniers	99	2,5	6	86	1,8	8	97	2,0	8
Commis de bureau généraux	49	1,2	14	80	1,6	11	89	1,8	9
Instructeurs (niveau collégial et écoles de formation professionnelle)	52	1,3	12	76	1,6	14	88	1,8	10
Gestionnaires de commerce de détail				83	1,7	9	70	1,4	11
Mécanicien d'automobile	66	1,6	9	87	1,8	7	70	1,4	12
Électriciens et électroniciens	46	1,1	15				66	1,3	13
Vérificateurs financiers et comptables	55	1,4	11	66	1,4	15	61	1,2	14
Commis aux écritures							60	1,2	15
Cadres supérieurs – commerce, radiodiffusion				80	1,6	10			
Commis administratifs	60	1,5	10	80	1,6	12			
Surveillants de ferme et ouvriers agricoles de l'élevage	77	1,9	8	80	1,6	13			
Techniciens de réseau informatique	51	1,3	13						
TOTAL DES 15 PROFESSIONS PRINCIPALES	**1 587**	**39,3**		**1 928**	**39,5**		**1 825**	**37,0**	
AUTRES PROFESSIONS	**2 447**	**60,7**		**2 956**	**60,5**		**3 113**	**63,0**	
TOTAL	**4 034**	**100 %**		**4 884**	**100 %**		**4 938**	**100 %**	

* Comprend les catégories : Candidats du Manitoba, Travailleurs qualifiés sélectionnés par le gouvernement fédéral, Gens d'affaires, Aides familiaux résidants et Expérience canadienne.
**Comprend les médecins de toutes les spécialités, les dentistes, les hygiénistes dentaires, les optométristes, les opticiens, les pharmaciens, les diététistes et nutritionnistes, les physiothérapeutes, les thérapeutes respiratoires, les infirmières en chef, les infirmières autorisées, les professionnels de laboratoire médical, les sages-femmes et les praticiens ainsi que les autres professionnels de la santé.

Genre de compétences

En 2011, Manitoba a reçu 12 342 candidats provinciaux et 809 personnes dans la catégorie de l'immigration économique du gouvernement fédéral, soit un total de 13 151 immigrants dans la composante économique. D'après une analyse fondée sur la Classification nationale des professions, plus de 55 % des demandeurs principaux dans la composante économique avaient occupé auparavant un emploi dans un ou plusieurs des secteurs suivants :

- affaires
- métiers, des transports, conduite d'équipement
- ventes et services
- gestion

RÉSIDENTS PERMANENTS DU MANITOBA DANS LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE*, PAR GENRE DE COMPÉTENCES

	2009		2010		2011	
DEMANDEURS PRINCIPAUX SEULEMENT	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0 – Gestion	326	8,1	533	10,9	581	11,8
1 – Affaires, finances et administration	689	17,1	851	17,4	869	17,6
2 – Sciences naturelles et appliquées, et domaines apparentés	493	12,2	526	10,8	574	11,6
3 – Secteur de la santé	116	2,9	267	5,5	507	10,3
4 – Sciences sociales, éducation, services gouvernementaux et religion	190	4,7	329	6,7	416	8,4
5 – Arts, culture, loisirs et sports	44	1,1	47	1,0	62	1,3
6 – Ventes et services	410	10,2	501	10,3	582	11,8
7 – Métiers, transport, machinerie, et domaines connexes	898	22,3	849	17,4	697	14,1
8 – Industrie	116	2,9	121	2,5	83	1,7
9 – Transformation, fabrication et services d'utilité publique	553	13,7	639	13,1	399	8,1
TOTAL PARTIEL	**3 835**	**95,1**	**4 663**	**95,5**	**4 770**	**96,6**
Sans catégorie**	**199**	**4,9**	**221**	**4,5**	**168**	**3,4**
TOTAL	**4 034**	**100 %**	**4 884**	**100 %**	**4 938**	**100 %**

* Comprend les catégories : Candidats du Manitoba, Travailleurs qualifiés sélectionnés par le gouvernement fédéral, Gens d'affaires, Aides familiaux résidants et Expérience canadienne.

** Les genres de compétences sans catégorie de la composante économique comprennent les nouveaux travailleurs, les personnes titulaires d'une autorisation d'emploi ouverte et les étudiants qui, en tant que nouveaux arrivants, offrent un ensemble de compétences et d'expériences professionnelles acquises antérieurement et qui ne sont pas saisies ou classées dans la base de données sur les immigrants admis du ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration.

En 2011, plus de 61 % des immigrants dans la composante économique possédaient des compétences et des capacités techniques ou administratives acquises lors d'emplois précédents.

RÉSIDENTS PERMANENTS DANS LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE*, PAR NIVEAU DE COMPÉTENCES – 2011

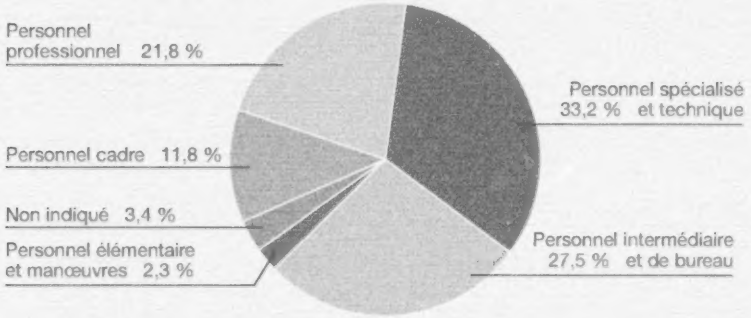

*Demandeurs principaux seulement.

*Comprend les catégories : Candidats du Manitoba, Travailleurs qualifiés sélectionnés par le gouvernement fédéral, Gens d'affaires, Aides familiaux résidants et Expérience canadienne.

Résidents temporaires du Manitoba

Depuis 2002, plus de 29 900 travailleurs étrangers temporaires et 17 800 étudiants étrangers ont bénéficié d'une autorisation de séjour au Manitoba. Un élément de la stratégie de promotion de l'immigration du Manitoba consiste à faciliter leur transition au statut de résident permanent par le programme Candidats du Manitoba. Pour être admissibles à la résidence permanente, les travailleurs étrangers peuvent soumettre une demande après avoir travaillé pendant six mois au Manitoba. Les étudiants étrangers peuvent soumettre une demande après avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires au Manitoba et avoir travaillé pendant six mois.

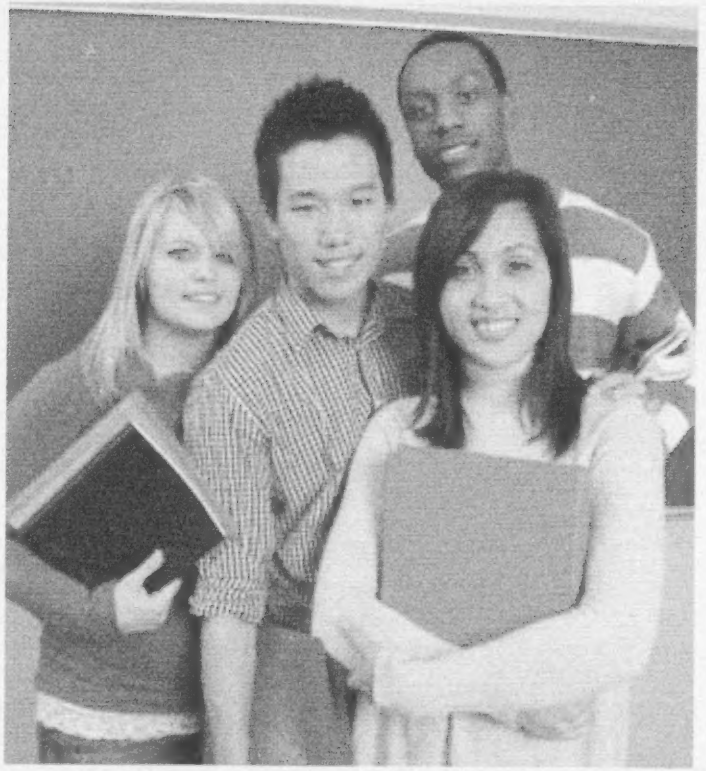

Travailleurs étrangers temporaires

En 2011, on a enregistré au Manitoba 3 222 autorisations de séjour pour des travailleurs étrangers temporaires. Lorsque les efforts de recrutement menés au pays ne donnent pas de résultats satisfaisants, les employeurs peuvent combler leurs besoins en main-d'œuvre en recrutant des travailleurs étrangers temporaires.

En 2011, 41 % des travailleurs étrangers au Manitoba sont venus des États-Unis et 22 % d'Europe.

La *Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs*, la première loi du genre au Canada, est entrée en vigueur le 1er avril 2009 pour veiller à la mise en place de mesures de surveillance et de conformité à la loi afin de protéger les travailleurs étrangers contre les recruteurs et les employeurs peu scrupuleux.

Le processus d'inscription des employeurs stipulé dans la Loi permet au Manitoba d'offrir des services intégrés qui simplifient le recrutement tout en veillant à ce que les employeurs reçoivent de l'information et du soutien. Les employeurs doivent avoir des antécédents satisfaisants en ce qui concerne le respect de la législation du travail, et faire appel à un recruteur titulaire d'une licence et membre du Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada ou du barreau d'une province du Canada. La Loi renforce le principe selon lequel les travailleurs ne paient aucuns frais de recrutement, et elle rend les employeurs et les recruteurs responsables des frais imposés aux travailleurs.

En 2011, 951 employeurs ont fait une demande de certificat d'inscription d'employeur. Ce chiffre inclut les employeurs d'aides familiaux résidants.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES AU MANITOBA, PAR COLLECTIVITÉ DE DESTINATION

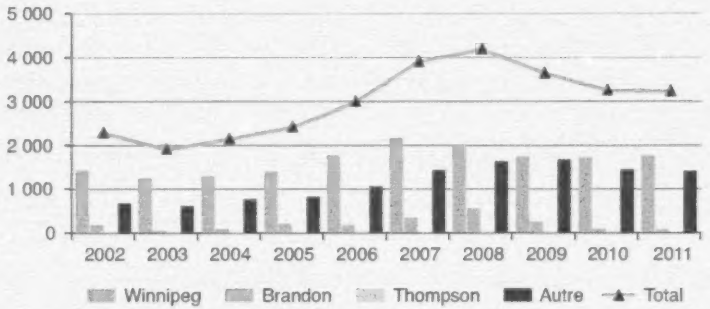

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES AU MANITOBA, PAR RÉGION D'ORIGINE – 2011

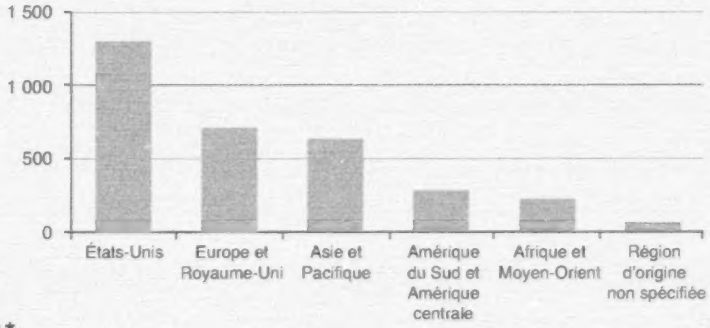

NOMBRE DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES AU MANITOBA*

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Winnipeg	1 412	1 235	1 284	1 390	1 750	2 139	2 003	1 727	1 708	1 744
Brandon	180	46	86	202	179	333	552	237	87	73
Thompson	24	20	5	7	11	10	18	12	14	10
Autre	662	593	758	806	1 043	1 424	1 617	1 660	1 434	1 395
TOTAL	**2 278**	**1 894**	**2 133**	**2 405**	**2 983**	**3 906**	**4 190**	**3 636**	**3 243**	**3 222**

*Nombre total d'autorisations de séjour

Étudiants étrangers

En 2011, le nombre d'étudiants étrangers a été de 1 772. La plupart d'entre eux (88 %) fréquentaient des établissements d'enseignement situés à Winnipeg. Les étudiants étrangers provenaient principalement de l'Asie (42 %), suivie de l'Afrique et du Moyen-Orient (24 %), tandis que les autres fréquentaient des établissements à l'extérieur de Winnipeg.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AU MANITOBA, PAR COLLECTIVITÉ DE DESTINATION

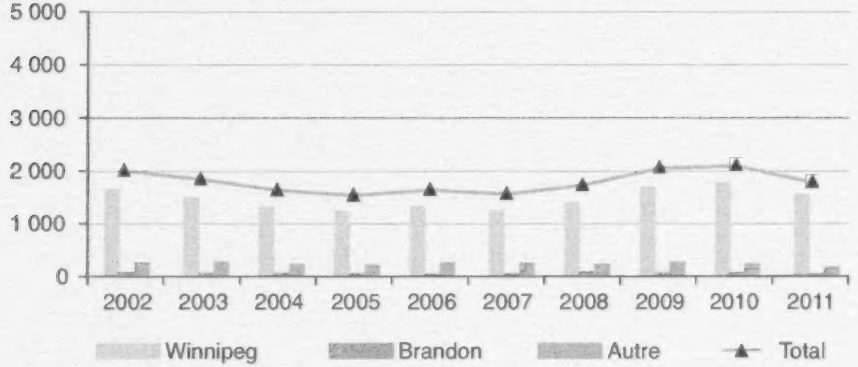

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AU MANITOBA, PAR RÉGION D'ORIGINE – 2011

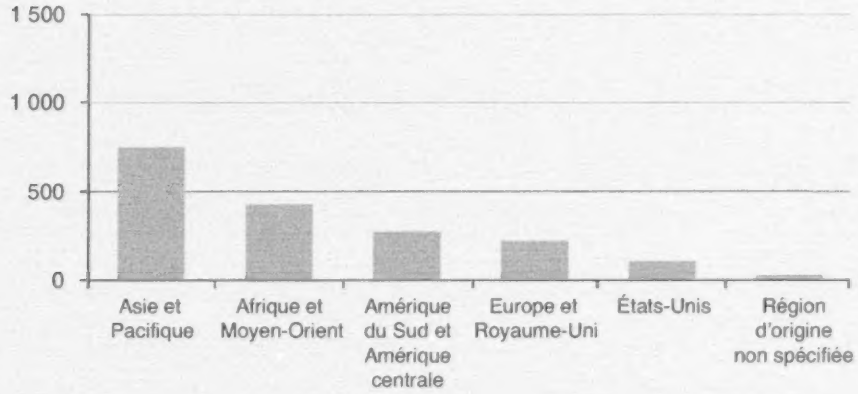

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS AU MANITOBA*

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Winnipeg	1 651	1 498	1 329	1 250	1 322	1 245	1 407	1 703	1 776	1 553
Brandon	71	64	71	59	47	60	79	67	64	39
Ailleurs au Manitoba	268	276	228	222	262	249	237	276	248	180
TOTAL	**1 990**	**1 838**	**1 628**	**1 531**	**1 631**	**1 554**	**1 723**	**2 046**	**2 088**	**1 772**

*Nombre total d'autorisations de séjour

Aide à l'établissement et à l'intégration

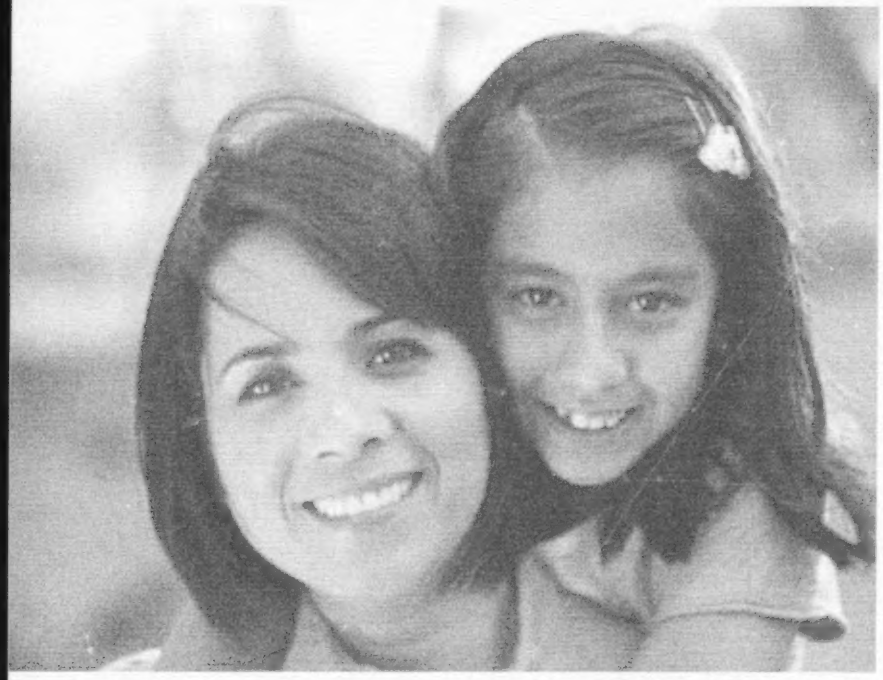

Grâce à des fonds provenant des budgets fédéral et provincial, le Manitoba élabore et administre la prestation de services d'établissement aux nouveaux arrivants afin de faciliter leur intégration socio-économique. Toute personne qui envisage d'immigrer au Manitoba trouvera des renseignements utiles sur le site **http://www.immigreraumanitoba.com**.

Les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire auprès de Manitoba Start pour obtenir des services d'emploi à leur arrivée. De plus, le Programme de classes d'accueil offre un programme d'orientation sur des sujets comme l'emploi, la vie quotidienne, les lois et les soins de santé au Manitoba.

On encourage les nouveaux arrivants à s'informer sur les aides à l'établissement. Ils peuvent prendre rendez-vous pour faire évaluer leurs connaissances en anglais en vue d'être orientés vers un programme d'anglais langue additionnelle (ALA). À l'échelle de la province, le Manitoba propose également des programmes d'établissement généraux et spécialisés ayant pour objectif l'insertion socio-économique à long terme.

Services d'établissement du Manitoba

Immigration et Affaires multiculturelles Manitoba offre toute une gamme de programmes qui comprend des services offerts avant le départ, des services d'évaluation initiale, d'orientation et d'aiguillage, de la formation linguistique et de l'aide à l'emploi et à l'intégration.

Manitoba Start a inscrit 5 535 immigrants arrivés au Manitoba en 2011 et les a orientés vers des services d'établissement et de formation linguistique en anglais.

En 2011, quelque 9 000 immigrants établis récemment au Manitoba ont bénéficié de services offerts par des organismes d'établissement généraux.

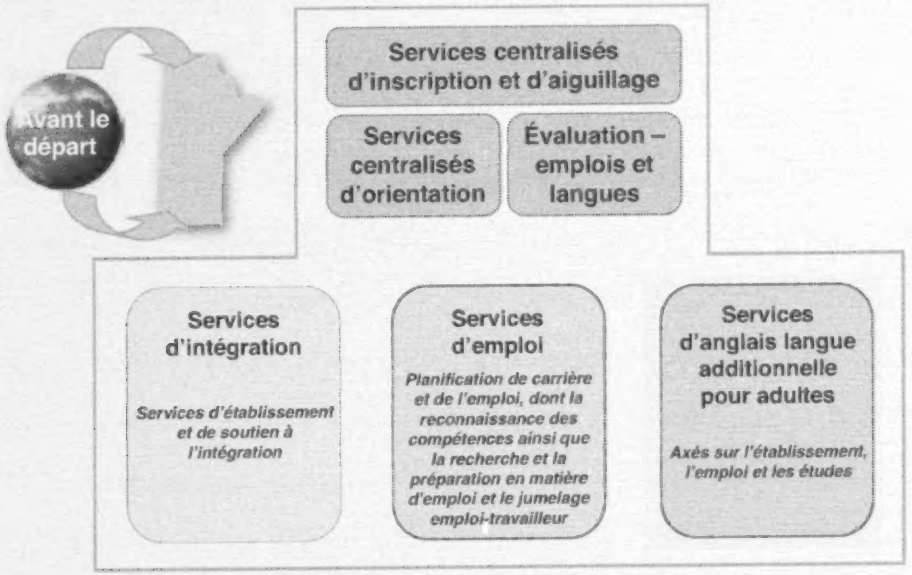

Glossaire

Âge médian – Âge qui divise une population en deux groupes de même taille, une moitié de la population totale plus jeune que cet âge et l'autre moitié plus âgée.

Demandeur principal – Personne qui doit satisfaire aux critères de sélection pour soumettre une demande à un programme d'immigration fédéral ou provincial.

Étudiant étranger – Personne qui a un permis d'études, mais qui n'a ni la nationalité canadienne ni le statut de résident permanent au Canada.

Immigrant de la catégorie de la famille – Proche parent parrainé par un membre de sa famille qui est déjà établi au Canada à titre de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada. En plus du bon accueil des collectivités et du soutien reçu au début de l'établissement, les liens avec la famille et les amis proches constituent le facteur principal pour assurer l'intégration réussie des immigrants.

Immigrant de la composante économique – Immigrant sélectionné pour les compétences ou les autres atouts qu'il apportera à l'économie canadienne. Dans cette catégorie, le candidat demande la résidence permanente de sa propre initiative. La composante économique englobe les gens d'affaires, les travailleurs qualifiés choisis par le gouvernement fédéral, les aides familiaux résidants, les immigrants de la catégorie de l'expérience canadienne et les candidats du Manitoba.

Nombre total d'autorisations de séjour – Total des autorisations initiales et des autorisations renouvelées des résidents temporaires.

Personne à charge – Conjoint(e) ou enfant à charge du demandeur principal qui a l'intention d'immigrer au Canada.

Un enfant à charge doit correspondre à l'une des descriptions suivantes :

- avoir moins de 22 ans et ne pas être marié ni vivre en union de fait;
- être étudiant à temps plein et dépendre essentiellement du soutien financier des parents ou de l'un d'eux depuis un âge précédant les 22 ans, ou depuis qu'il est marié ou vit en union de fait (si cela s'est produit avant l'âge de 22 ans);
- dépendre financièrement des parents ou de l'un d'eux depuis un âge précédant les 22 ans en raison d'un handicap.

Programme Candidats du Manitoba – Programme d'immigration établi en vertu de l'Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration. Le programme repose sur le principe selon lequel la province connaît ses propres besoins économiques relativement à l'immigration. Il permet au Manitoba de recevoir des demandes de candidats à l'immigration et de désigner ensuite ces candidats pour le statut de résident permanent au Canada. Le programme recrute des travailleurs spécialisés et des gens d'affaires qui ont de très bonnes chances de réussir leur établissement au Manitoba. Deux volets existent dans le cadre du programme : Travailleurs spécialisés et Immigrants de la catégorie des gens d'affaires.

- Le volet **Travailleurs spécialisés** du programme sélectionne des travailleurs qui ont la formation, l'expérience professionnelle et les connaissances linguistiques nécessaires pour être employés au Manitoba et pour contribuer positivement à l'économie de la province.
- Le volet **Immigrants de la catégorie des gens d'affaires** du programme permet au Manitoba de recruter, de sélectionner et de désigner des gens d'affaires qualifiés provenant du monde entier qui ont l'intention et la capacité de s'établir au Manitoba et d'y créer ou d'y acquérir une entreprise.

Programmes des candidats des provinces – Programmes d'immigration économique gérés par les gouvernements provinciaux ou territoriaux en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Pour soumettre une demande dans le cadre d'un de ces programmes, le demandeur doit être désigné par une province ou un territoire du Canada.

Ratio de dépendance des jeunes – Nombre de personnes âgées de moins de 15 ans pour chaque groupe de 100 personnes âgées de 15 à 64 ans.

Ratio de dépendance des personnes âgées – Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour chaque groupe de 100 personnes âgées de 15 à 64 ans.

Réfugié – Personne qui nécessite une protection en vertu du droit international. Les réfugiés viennent au Manitoba sous le parrainage du gouvernement ou du secteur privé ou à titre de réfugié admis au Canada.

Résident permanent – Personne qui réside légalement et de façon permanente au Canada en qualité d'immigrant ou de réfugié, mais qui n'est pas encore un citoyen canadien.

Résident temporaire – Personne de nationalité étrangère qui réside légalement au Canada de manière temporaire à titre de visiteur, d'étudiant ou de travailleur ou en vertu d'un permis de séjour temporaire.

Travailleur étranger temporaire – Personne de nationalité étrangère qui a été autorisée à venir et à demeurer temporairement au Canada pour y travailler.

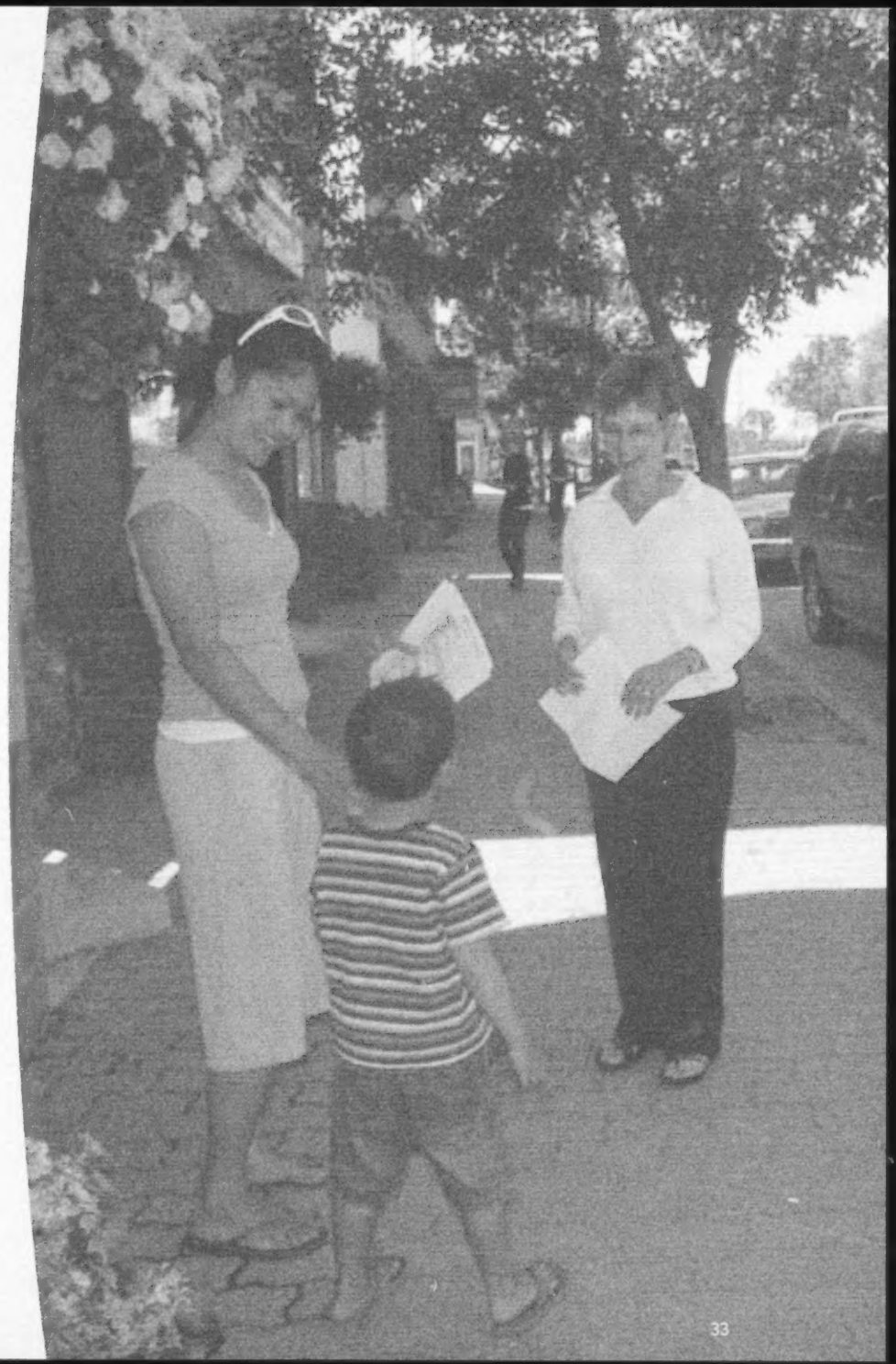

POUR EN SAVOIR PLUS

Site Web : immigreraumanitoba.com

IMMIGRATION ET AFFAIRES MULTICULTURELLES MANITOBA
213, avenue Notre Dame, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) Canada
R3B 1N3

Téléphone : (Canada 001) 204 945-4631
Télécopieur : (Canada 001) 204 948-2882
Courriel : immigratemanitoba@gov.mb.ca

Available in English
Septembre 2012

Manitoba